

Directeur Général des Services

CIQ Saint Giniez-Prado-Plage
125 Rue du Commandant Rolland
13008 MARSEILLE

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurent GAMET
Chef de service Stationnement, P+R et IRVE
DGD MOBILITES DURABLES INFRA VOIRIE
T : 04 95 09 59 73
Adresse mail : laurent.gamet@ampmetropole.fr
Nos réf : ISEMDASGRPREM-A6314/2023-01-7773

Objet : Stationnements abusifs- Recharge véhicules électriques

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre sollicitation par mail du 3 décembre 2022 par lequel vous me signaliez le stationnement abusif devant les bornes de recharge pour véhicules électriques, situées sur la place Théo Lombard dans le 8^{ème} arrondissement de Marseille, permettez-moi de vous apporter les éléments de réponse suivants.

Tout d'abord, je vous informe que cette station de bornes de recharge électrique est gérée par la société Engie depuis l'attribution de la dernière consultation en juillet 2022.

Concernant les problèmes de signalétique, ces informations vont être remontées à la société Engie, afin qu'elle étudie votre demande et que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais. Cependant, pour des raisons d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, il n'est pas certain que votre demande d'interdiction de stationner devant le boîtier de commande puisse être acceptée.

Ensuite, il est vrai que le stationnement illicite sur les emplacements réservés aux véhicules électriques demeure un réel problème. Les opérateurs disposent bien des taux d'occupation des bornes en temps réel, cependant ils sont tributaires de l'intervention des forces de Police.

La Métropole a déjà signalé à de nombreuses reprises cette problématique aux services de la Ville de Marseille ainsi qu'à la Police Municipale, qui sont seules habilitées à verbaliser ce type d'infraction. Le service en charge de la gestion des IRVE échange aussi régulièrement avec les prestataires afin de connaître les évolutions techniques qui pourraient permettre de juguler ce phénomène.

En cas de problèmes récurrents sur le stationnement anarchique et abusif, je vous invite à les signaler directement à la Police Municipale.

En ce qui concerne les problèmes de maintenance sur les bornes, vous disposez d'un numéro de maintenance sur ces dernières.

Le service Stationnement, P+R et IRVE de la Métropole se tient également à votre disposition si nécessaire, à l'adresse suivante : service.stationnement@ampmetropole.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Dominik RAUSCHER